

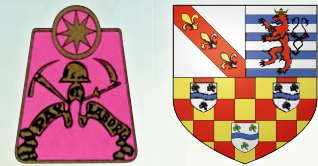
Tucquegnieux

info

#112 - JUIN 2024 - BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Édito

Tucquenoises, Tucquenois,



L'extrême droite et l'abstention ont atteint un record lors des élections européennes de ce 9 juin.

Notre pays, La France devient ultra droite ! **C'est grave pour notre démocratie.**

En décidant de dissoudre l'Assemblée nationale, et d'organiser des élections législatives en trois semaines, après les premiers départs en vacances et à la veille des Jeux Olympiques, le Président de la République prend une lourde responsabilité.

Il nous faut réagir, il nous faut un sursaut **démocratique et social.**

A défaut, l'EXTREME DROITE et ses idéologies xénophobes et anti sociales arriveront au pouvoir.

Il est plus que nécessaire de ne pas nous laisser envahir par la haine, le racisme, les restrictions de libertés, **il suffit d'un peu d'histoire pour se remettre en mémoire les régimes totalitaires.**

N'oublions pas le vécu de nos aînés durant cette sombre période de l'histoire.

C'est grave pour notre pays, nos valeurs, pour ces millions de français qui vivent de plus en plus mal, pour nos services publics, pour le vivre ensemble, pour nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

Il est impensable qu'ici en France, qui fut le Pays des Lumières, de la Révolution Française, du Front Populaire de 1936 et du Conseil National de la Résistance, il est impensable que nous laissions faire.

Le FRONT POPULAIRE signé par tous les partis de gauche peut briser la politique d'austérité, de mépris, que nous subissons au quotidien depuis trop longtemps.

Battons-nous pour la justice sociale, le bonheur, l'égalité, l'équité et la paix dans notre pays et les pays en guerre.

J'appelle les électrices et les électeurs à se mobiliser **pour faire les bons choix le 30 juin et le 7 juillet pour la liberté, l'égalité et la fraternité.**

Marianne DELLA NOCE - WAWRZYNIAK
Maire de Tucquegnieux



COMITÉ DES FÊTES



CHASSE AUX ŒUFS



La chasse aux œufs pour les petits tucquenois s'est déroulée sous le soleil à la salle municipale. Des jeux étaient proposés le samedi matin du week-end Pascal, les membres du Comité

Des Fêtes ont distribué des friandises et ont offert un goûter aux enfants, avec l'aide précieuse du lapin de Pâques, venu rendre une petite visite lors de ce week-end pourtant bien chargé pour lui.



SAINT PATRICK

C'était le 16 mars à la salle municipale de Tucquegnieux, les bénévoles du Comité Des Fêtes ont accueilli un peu moins de 100 personnes vêtues aux couleurs de l'Irlande.

Au menu, le traditionnel Fish & Chips, des sandwiches le tout avec de la bonne bière. Côté ambiance, le groupe GrandLarge a assuré avec des sons folk-rock et celtiques.



MARCHÉ AUX FLEURS

Le comité des fêtes a accueilli les jardiniers dans la cour de l'école primaire Albert Lebrun à Tucquegnieux. Fleurs, plantes aromatiques et divers légumes sur les étals, un large choix qui sentait bon l'été en ce jour de printemps timide.

1^{ER} MAI 2024

FÊTE DU SOUS-SOL LORRAIN

Traditionnellement, la Fête du sous-sol a débuté par un hommage solennel aux victimes du travail et tout particulièrement de la mine.

Face au monument érigé à côté de La Poste, l'interprétation du Chant de la corporation s'est tout naturellement imposée à l'harmonie municipale de Trieux. Avant le meeting du milieu d'après-midi, les participants ont préféré s'attaquer aux incontournables gnocchis, escargots, porchetta et autres grillades.

-Texte RL-



LE TABOURET HURLANT

Le 11 mai 2024 a eu lieu à Tucquegnieux la première édition du Pizza Punk Rock Party soirée punk rock avec à l'affiche Bill the dog, Lost Soul et Bob's not dead, organisée par la jeune association tucquenoise le Tabouret Hurlant avec en support matériel leurs grands frères de La Chaise Musicale.

Les festivités se sont déroulées de 20h à 1h du matin à la salle municipale.

Petit bilan, on a comptabilisé 92 entrées pour 91 parts de pizza vendues.

Devant la réussite de la soirée, le bureau de l'association évoque déjà l'idée d'une deuxième édition.



VC TUCQUEGNIEUX

En 2024, le
Vélo Club
TUCQUEGNIEUX
fête ses 70 années
d'existence !!!

Après avoir connu des années
«fastes» :

- ▶ participation à la création du circuit des mines (Epreuve de renommée internationale).
- ▶ Organisation du Tour de Lorraine Juniors (Epreuve également de renommée internationale).
- ▶ Organisation des 12H ; 24H, puis 6H de Tucquegnieux.

Les temps sont devenus plus difficiles, et après une période de collaboration avec un vélociste luxembourgeois, le club malgré un effectif et un budget qui ont été revus à la baisse (le COVID étant passé par là) continue de mettre en avant les couleurs de Tucquegnieux au niveau régional.

La saison passée, 6 victoires, dont :

- ▶ un titre de Champion Régional (Grand est) pour **Jérôme Feireisen**,
- ▶ un titre de champion départemental pour **Kevin Bombardier** - sur route,
- ▶ ainsi qu'un titre de champion départemental en cyclo-cross pour **Théo Vaquant** sont à mettre au palmarès du VCT.



Cette saison, **la 70^e donc**, s'annonce également sous de bons auspices avec déjà 3 victoires de nos coureurs : **Jérôme Feireisen, Kevin Bombardier et Sébastien Legend**.
Souhaitons donc encore une longue vie au VC Tucquegnieux...



Les restos du cœur
seront fermés
du 07 au 28 août 2024

BOUTIQUE MELI-MELO

Ouverture :

- ▶ lundi de 13h30 à 16h30 pour le dépôt des dons
- ▶ mardi de 13h30 à 16h30 ouvert à tout public

En espérant que le soleil va enfin pointer le bout de son nez... Nous vous attendons pour profiter de faire vos achats pour l'été.



ASSOCIATION DES FLÉCHETTES TUCQUENOISES
COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERT LEBRUN
— RUE AMÉDÉE LAMOINE —

Du 19 au 21 juillet

Fête DE
la Marine

VENDREDI

19 juillet

19h00

Concours de Pétanque
en doublette

17h00 : Restauration et buvette



SAMEDI

20 juillet

15h00: Restauration et buvette
**20h30 : Concert avec Cindy Diaz
& Orel Lung**



DIMANCHE

21 juillet

12:00 Repas Portugais

Sur réservation

Mims : 06/32/62/53/88



Organisé par l'Association des
Fléchettes Tucquoise



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERT LEBRUN - CLASSE DE CE2

ÉPOPÉE SCOLAIRE AU CHÂTEAU DE SIERCK-LES-BAINS



FOURNITURES SCOLAIRES OFFERTES AUX COLLEGIENS

Cette année encore, le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) du collège Joliot Curie offrira des fournitures scolaires gratuites aux collégiens. Les élèves résidant à Tucquegnieux, pourront venir retirer leur colis en Mairie de Tucquegnieux à partir du 19 août 2024, les après-midi de 14h00 à 17h30.

Quant aux élèves du collège Joliot-Curie résidant sur les autres communes adhérentes du SIS (Anderny, Bettainvillers, Mairy-Mainville, Mancieulles du Val de Briey et Trieux), ils pourront récupérer leur colis dans leur Mairie respective.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SIS en Mairie de Tucquegnieux au 03.82.21.32.65.

COMMÉMORATIONS

19 MARS 2024

CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Dépôt de gerbe par Mesdames Gaychet (adjointe au maire) et Marteau (conseillère municipale), musique assurée par l'harmonie de Trieux.



8 MAI 2024

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Dépôt de gerbe par messieurs Liévain (adjoint au maire) et Betremieux en présence des porte-drapeaux.



8 MAI 2024

SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Merci aux corps constitués, à l'Harmonie Municipale de Trieux, aux porte-drapeaux, aux élus et à la population pour leur présence assidue.

L'Union Nationale des Combattants recrute des porte-

drapeaux pour les cérémonies commémoratives.
Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir contacter la Maire de Tucquegnieux
Téléphone mairie : 03 82 21 32 65

Ci-contre, dépôt de gerbe par Madame le maire et Monsieur Fasano (conseiller municipal) en présence des porte-drapeaux



12 MAI 2024

STÈLE DU CIMETIÈRE DE VALLEROY

Le comité de la stèle soviétique de Valleroy accompagné de plusieurs élus et représentants des communes du département, et des associations patriotiques et groupements politiques ont rendu hommage aux soldats soviétiques morts en déportation dans les mines de fer durant la 2^e Guerre mondiale.



BIBLIOTHÈQUE



VISITE DES ÉCOLES

Fin mars et début avril 2024, la bibliothécaire de Tucquegnieux s'est rendue à l'école maternelle « Louise Michel » afin de lire différentes histoires aux quatre classes.

Cette fois-ci, Christine et la bibliothécaire de Tucquegnieux, se sont rendues en mai à l'école Maternelle « Louise Michel » pour raconter l'histoire de « Pierre et le loup » en musique.

Cette année, le thème de leur projet d'école est « Ville et campagne ». Ce moment de lecture est toujours très apprécié par les enfants !



FERMETURE ESTIVALE



► Fermeture estivale du 29 juillet au 14 août 2024 inclus.



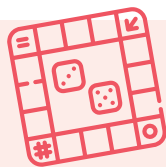
VENTE DE LIVRES

Une nouvelle vente de livres à 80 centimes de l'association « Lire c'est partir » s'est déroulée le 11 avril 2024 avec l'aide de la bibliothécaire de Tucquegnieux.

Le matin à la salle « Annexe » de Tucquegnieux pour y accueillir tous les élèves de l'école « Albert Lebrun », ensuite l'après-midi, dans les locaux de la bibliothèque Municipale « Pablo Neruda ».

Cette vente a de nouveau suscité un vif intérêt avec un peu plus de 800 livres qui ont rejoint les foyers !

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ



Les soirées « Jeux de société » remportent un grand succès, on est de plus en plus nombreux.

Au vu de l'engouement et des demandes, une nouvelle soirée jeux peut être prévue pendant l'été, alors n'hésitez pas à réserver votre place ! Elles

sont ouvertes à tous. S'il y a suffisamment d'inscrits, cette nouvelle soirée se déroulerait le vendredi 12 juillet 2024.



FÊTES DE L'ÉTÉ 2024



13 JUILLET 2024

- ▶ **FEU D'ARTIFICE TIRÉ À PARTIR DE 23 H DEVANT LE GYMNASSE**
- ▶ **ANIMATION MUSICALE PAR LE GROUPE JP MUSIC**
- ▶ **TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE :**
 - ▶ Barbecue animé par le Comité des Fêtes
 - ▶ Crêpes, Gaufres, Café proposées par le Basket Club Tucquenois
 - ▶ Bar à vin proposé par l'association Histoires de mines
 - ▶ Buvette proposée par l'association La Chaise Musicale
 - ▶ Pêche aux canards proposée par l'association Le Tabouret Hurlant

DU 09 AU 11 AOÛT

FÊTE AU VILLAGE

- ▶ **09 AOÛT :**
 - ▶ À partir de 19h00 Buffet buvette organisé par le Basket Club Tucquenois
- ▶ **10 AOÛT :**
 - ▶ **17h00 inauguration de la fête foraine**
 - ▶ **Distribution de tickets de manèges pour les enfants.**
- ▶ **10 ET 11 AOÛT :**
 - ▶ Buffet repas buvette organisé par le Basket Club Tucquenois
 - ▶ Bar à vin - crêpes - gaufres animés par l'association Histoires de mines

DU 19 AU 21 JUILLET

FÊTE À LA MARINE

- ▶ **19 JUILLET À PARTIR DE 17H00 :**
 - ▶ Restauration et buvette, concours de pétanque proposés par l'Association des Fléchettes Tucquenoises
- ▶ **20 JUILLET À PARTIR DE 15H00 :**
 - ▶ Restauration et buvette
 - ▶ **17h00 : Inauguration de la fête foraine**
 - ▶ **Distribution de tickets de manèges pour les enfants**
 - ▶ 20h30 : Concert avec Cindy Diaz & Orel Lung organisé par l'Association des Fléchettes Tucquenoises
- ▶ **21 JUILLET :**
 - ▶ 12h00 : Repas Portugais sur réservation au 06 32 62 53 88

15 AOÛT

TOUR DE FRANCE FÉMININ



Passage du Tour de France féminin entre 13h15 et 15h30 - Place de la République

TOUR DE FRANCE FÉMININ 2024

Le Tour de France féminin 2024 passera à Tucquegnieux le 15 août 2024 lors de la quatrième étape Bastogne-Amnéville.



L'horaire prévu se situe entre 13h15 (caravane publicitaire) et 15h15 (course) en provenance de Mairy-Mainville et en direction de Mancieulles en passant par la Place de la République et l'Avenue Leclerc.





ANIMAUX DOMESTIQUES

RÈGLES DE BON VOISINAGE



Depuis quelque temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques (chiens et chats) laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer.

Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Ne le laissez pas courir dans les parties communes des immeubles.

Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas et trouvez des solutions pour qu'il n'aboie pas sans cesse.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Pour un litige de voisinage, vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice :

www.conciliateurs.fr

RAPPEL SUR LES ANIMAUX EN DIVAGATION

Définition des chiens et des chats en état de divagation (article L. 211-23 du code rural).

Le cas des chiens :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Le cas des chats :

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



LES HUIT INCIVILITÉS LES PLUS FRÉQUENTES SUR LA ROUTE

1 L'usage du téléphone au volant

C'est la deuxième cause d'accident mortel sur les routes et la troisième sur autoroute.

2 Les débordements colériques

Les conducteurs Français ont le sang chaud. La preuve : 66% des automobilistes avouent recourir aux injures lorsqu'un autre conducteur les irrite sur la route, 12% d'entre eux avouent même sortir de leur véhicule pour s'expliquer avec lui et 49% klaxonner de manière intempestive.

3 L'obsession de doubler

Certains automobilistes ne supportent pas de suivre un véhicule. Une manie de vouloir être le premier qui pousse parfois les autres à la faute.

4 L'oubli du clignotant

Huit conducteurs sur 10 avouent ne pas utiliser son clignotant pour signaler un changement de file, un virage, ou le départ d'un stationnement. Un comportement dangereux qui pénalise tant les autres automobilistes, que les cyclistes ou les piétons.

5 Ne pas respecter les limitations de vitesse en agglomération

Une mauvaise habitude propre à 51% des Français.

6 Le non-respect des distances de sécurité

C'est devenu un sport national car selon le baromètre européen de la conduite responsable, 77% des Français avouent cette mauvaise habitude. Si c'est parfois une erreur inconsciente, 33% des automobilistes avouent coller parfois délibérément un autre véhicule lorsque son conducteur les énerve...

7 L'habitude de griller le stop

Un comportement observé régulièrement lorsqu'on quitte les grandes agglomérations.

8 Le non-respect des passages piétons



Un maître responsable ramasse !

Merci à tous

NUISANCES SONORES

LIMITES ET HORAIRES AUTORISÉS POUR FAIRE DU BRUIT

Le Code de la santé publique permet de punir « les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage », et ce même avant 22 heures. Les éléments de l'infraction sont différents selon la nature du bruit à l'origine de la nuisance.

Quand peut-on parler de nuisance sonore ?

Les nuisances sonores ne se produisent pas que la nuit. Plusieurs bruits émis en pleine journée peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage. Ces sons peuvent devenir des nuisances en raison de leur répétition, de leur intensité ou leur durée (article R. 1336-7 du Code de la santé publique). Le Code de la santé publique différencie trois catégories de bruits de voisinage :

- ▶ **Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité** (article R. 1334-31 – CSP).
- ▶ **Les bruits provoqués par des activités** (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle) (articles R. 1334-32 à R. 1334-35 – CSP) ;
- ▶ **Les bruits provoqués par des chantiers** (article R. 1334-36 – CSP).

Les éléments constitutifs de l'infraction varient pour chaque type de bruit. Par exemple, pour ce qui est de l'intensité, lorsque les bruits proviennent d'une activité industrielle, artisanale ou commerciale, les auteurs peuvent être sanctionnés si la différence entre le niveau de bruit ambiant et le bruit générateur d'une nuisance est supérieure à 5 décibels (dB) en journée (de 7h à 22h).

Quelles sont les heures de nuisance sonore ?

On parle de nuisance sonore à toute heure du jour ou de la nuit dès qu'il y a, répétition, intensité

ou durée des sons considérés comme gênant. En revanche, certaines activités bruyantes sont réservées à certaines plages horaires. C'est le cas des travaux bruyants, qui sont interdits entre 20h et 7h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés. Les petits travaux de bricolage, peuvent être réalisés entre 8h et 12h, entre 14h et 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches.

Comment prouver des nuisances sonores ?

La première chose à faire pour c'est de contacter le voisin en question. Parmi les preuves à fournir figurent les courriers échangés avec la personne émettant trop de bruit. Les témoignages des voisins et une pétition représentent des preuves tangibles, au même titre que des constats d'huissier ou des procès-verbaux délivrés par la police. Un certificat médical attestant de la dégradation de la santé de la victime contribue aussi à renforcer la crédibilité des accusations.

Nuisance sonore le dimanche : quelles sont les limites autorisées ?

Le dimanche constituant un jour de repos, il n'est autorisé de faire du bruit que de 10h à 12h. Ces horaires s'appliquent également aux jours fériés. Dans la mesure où ces journées sont consacrées au repos, la tranquillité du voisinage est privilégiée.

Nuisance sonore et chien : que faire ?

Le propriétaire d'un chien demeure responsable de



son comportement. Les aboiements font partie des nuisances extrêmes, et le voisin possédant un chien peut donc être sanctionné. Il faut d'abord l'informer de la nuisance, procéder ensuite à une mise en demeure puis faire constater le problème par la police avant de porter plainte si besoin.

Nuisance sonore et musique : quelle est l'heure limite pour faire du bruit ?

La question n'est pas l'heure. Si la musique écoutée par un voisin provoque une nuisance en raison de sa répétition, de son intensité ou de sa durée, il y a infraction. La différence, c'est que lorsque la nuisance se produit la nuit, il y a infraction pour tapage nocturne, même lorsque le bruit n'est pas répétitif, ni intensif ni qu'il dure dans le temps. A noter qu'il n'y a pas d'horaires précis pour définir le tapage nocturne. Les références prises en compte sont le lever et le coucher du soleil.



DÉPÔTS SAUVAGES DES DÉCHETS

UN APPEL AU CIVISME

Ces dernières semaines, malgré les nombreuses actions en matière de prévention et de gestion des déchets, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages de déchets sur les voies publiques du territoire de la commune et du SIRTOM.

Ces actes d'incivilité qui nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. C'est pourquoi, il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.

Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature est un comportement intolérable d'autant

plus que des solutions existent.

Un réseau de 3 déchèteries est accessible à l'ensemble des usagers dans le respect du règlement intérieur pour déposer ses déchets volumineux ou toxiques (métaux, cartons d'emballages, déchets verts, gravats, bois, mobilier, déchets d'équipements électriques ou électroniques, piles, batteries,...) en vue d'être valorisés en nouveaux objets, en compost, énergétiquement ou à défaut

d'être traités dans des filières spécialisées.

Leur implantation et leur nombre permettent à chacun de s'y rendre facilement.

Par ailleurs, de nombreux points tri ont été implantés sur le territoire syndical afin que chacun dispose d'un lieu à proximité de son domicile ou sur un chemin emprunté régulièrement pour trier ses papiers et emballages recyclables et ainsi leur donner une seconde vie.

Il est rappelé que les dépôts sauvages de déchets sont passibles d'une amende.

SIRTOM

LOCATION DE BENNES

Evacuation de déchets: le SIRTOM met à disposition des bennes pour les particuliers et professionnels.

Le SIRTOM se charge de la pose et retrait de la benne. Le coût de la location, du transport et du traitement varie en fonction de la nature des déchets (gravats, tout-venant, bois, déchets verts). Pour obtenir un devis

personnalisé ou des informations supplémentaires, contactez le SIRTOM :

Téléphone : 03 82 20 22 00

Email : communication@sirtom.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions !



LOCATION DE BENNES POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

LE COÛT DE LA LOCATION, DU TRANSPORT ET DU TRAITEMENT VARIE EN FONCTION DE LA NATURE DES DÉCHETS (GRAVATS, TOUT-VENANT, BOIS, DÉCHETS VERTS).

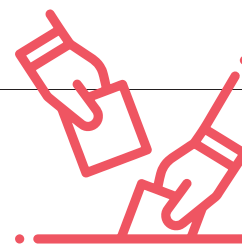
DEVIS SUR DEMANDE
Tél. : 03 82 20 22 00
communication@sirtom.fr



A vos côtés pour vous accompagner.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 09 JUIN 2024



	B1	B2	TOTAL
Inscrits	1069	895	1964
Votants	471	420	891
Participation	44.06 %	46.92 %	45.36 %
Blancs	5	2	7
Nuls	5	5	10
Exprimés	461	413	874
Exprimés	461	413	874

N°	NOM DE LA LISTE	NOM CANDIDAT TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE VOIX		
			B1	B2	TOTAL
1	POUR UNE HUMANITÉ SOUVERAINE	Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	0	0	0
2	POUR UNE DÉMOCRATIE RÉELLE : DÉCIDONS NOUS-MÊMES !	Philippe PONGE	0	0	0
3	LA FRANCE FIÈRE, MENÉE PAR MARION MARÉCHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR	Marion MARECHAL	22	17	39
4	LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE	Manon AUBRY	45	28	73
5	LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	Jordan BARDELLA	196	226	422
6	EUROPE ÉCOLOGIE	Marie TOUSSAINT	10	11	21
7	FREE PALESTINE	Najib AZERGUI	0	0	0
8	PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	Hélène THOUY	7	4	11
9	PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	Olivier TERRIEN	0	0	0
10	PARTI PIRATE	Caroline ZORN	1	0	1
11	BESOIN D'EUROPE	Valérie HAYER	49	28	77
12	PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS, POUR L'ARMÉE EUROPÉENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANÈTE !	Audric ALEXANDRE	0	0	0
13	ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	Marine CHOLLEY	0	1	1
14	ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	Yann WEHRLING	1	2	3
15	LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	François ASSELINEAU	9	12	21
16	PAIX ET DÉCROISSANCE	Michel SIMONIN	0	0	0
17	POUR UNE AUTRE EUROPE	Jean-Marc FORTANÉ	0	0	0
18	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	François-Xavier BELLAMY	18	7	25
19	LUTTE OUVRIÈRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	Nathalie ARTHAUD	4	5	9
20	CHANGER L'EUROPE	Pierre LARROUTUROU	0	0	0
21	NOUS LE PEUPLE	Georges RENARD-KUZMANOVIC	2	0	2
22	POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES NI PATRONS, URGENCE RÉVOLUTION !	Selma LABIB	0	0	0
23	« POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTÉ ! » PRÉSENTÉE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS	Camille ADOUE	0	0	0
24	L'EUROPE ÇA SUFFIT !	Florian PHILIPPOT	4	6	4
25	NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS	Edouard HUSSON	0	0	0
26	FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITÉ NATIONALISTE	Pierre-Marie BONNEAU	0	0	0
27	RÉVEILLER L'EUROPE	Raphaël GLUCKSMANN	51	30	81
28	NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS SOCIAL	Charles HOAREAU	0	0	0
29	ALLIANCE RURALE	Jean LASSALLE	5	9	14
30	FRANCE LIBRE	Francis LALANNE	0	0	0
31	EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	Guillaume LACROIX	1	0	1
32	LA RUCHE CITOYENNE	Lorys ELMAYAN	0	0	0
33	GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	Léon DEFFONTAINES	33	24	57
34	DÉFENDRE LES ENFANTS	Gaël COSTE-MEUNIER	0	0	0
35	ÉCOLOGIE AU CENTRE	Jean-Marc GOVERNATORI	3	3	6
36	DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	Hamada TRAORE	0	0	0
37	ESPERANTO LANGUE COMMUNE	Laure PATAS D'ILLIERS	0	0	0
38	LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE	Patrice GRUDÉ	0	0	0

BUDGET PRIMITIF 2024

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE



I. Le cadre général du budget

Le budget primitif 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 046 881,85 €	1 046 881,85 €
Fonctionnement	2 770 121,69 €	2 770 121,69 €
Total	3 817 003,54 €	3 817 003,54 €

II. La section de fonctionnement

II-1 Les dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 063 708,86 €	1 075 550,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	762 050,00 €	801 600,00 €
014	Atténuations de produits	119 640,00 €	119 640,00 €
65	Autres charges de gestion courante	275 520,00 €	259 370,00 €
Total des dépenses de gestion courante		2 220 918,86 €	2 256 160,00 €
66	Charges financières	64 850,00 €	41 627,19 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €	500,00 €
68	Dotations provisions semi budgétaires	750,00 €	750,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 286 618,86 €	2 299 037,19 €
023	Virement à la section d'investissement	284 032,28 €	470 225,50 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 718,00 €	859,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		285 750,28 €	471 084,50 €
TOTAL		2 572 369,14 €	2 770 121,69 €

II-1 Les recettes

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024
013	Atténuations de charges	12 000,00 €	1 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et de ventes...	67 540,00 €	69 285,00 €
73	Impôts et taxes	1 015 550,00 €	1 094 572,00 €
74	Dotations et participations	764 462,57 €	773 306,40 €
75	Autres produits de gestion courante	350 000,00 €	353 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		2 209 552,57 €	2 291 163,40 €
77	Produites exceptionnels	50,00 €	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	3 000,00 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 212 602,57 €	2 291 163,40 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €	55 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 000,00 €	55 000,00 €
TOTAL		2 267 602,57 €	2 346 163,40 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		304 766,57 €	423 958,29 €
TOTAL		2 572 369,14 €	2 770 121,69 €

III. La section d'investissement

III-1 Les dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser 2023	BP 2024	Total
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	903,60 €	2 000,00 €	2 903,60 €
21	Immobilisations corporelles	333 646,00 €	69 778,30 €	520 973,99 €	590 752,29 €
Total des dépenses d'équipement		335 646,00 €	70 681,90 €	522 973,99 €	593 655,89 €
10	Dotations	1 000,00 €		8 000,00 €	8 000,00 €
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	152 000,00 €		148 041,86 €	148 041,86 €
26	Participations et créances rattachées				
Total des dépenses financières		153 000,00 €			156 041,86 €
Total des dépenses réelles d'investissement		488 646,00 €	70 681,90 €	679 015,85 €	749 697,75 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €		55 000,00 €	55 000,00 €
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		55 000,00 €			55 000,00 €
TOTAL		543 646,00 €			804 697,75 €
001 SOLE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE					242 184,10 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				776 680,14 €	1 046 881,85 €

III-2 Les recettes

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024
13	Subventions d'investissement	194 786,00 €	129 649,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		
Total des recettes d'équipement		194 786,00 €	131 649,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	63 109,72 €	129 282,35 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	139 749,56 €	312 866,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		2 000,00 €
Total des recettes financières		202 859,28 €	444 148,35 €
Total des recettes réelles d'investissement		397 645,28 €	575 797,35 €
021	Virement de la section de fonctionnement	284 032,28 €	470 225,50 €
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 718,00 €	859,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		285 750,28 €	471 084,50 €
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		93 284,58 €	0,00 €
TOTAL		776 680,14 €	1 046 881,85 €



Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 57 29 02 39



Destinataire(s) :

ARS-GRANDEST-DT MOSELLE

MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX

SEAFF DE FONTOY VALLÉE DE LA FENSCH

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

SEAFF FONTOY VALLÉE DE FENSCH(54)

Commune de : TUCQUEGNIEUX

Prélèvement et mesures de terrain du **13/05/2024 à 12h02** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Nom et type d'installation : RÉSEAUX TRIEUX SANCY TUCQUEGNIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU TUCQUEGNIEUX - 69 rue Belgrade robinet cuisine

Code point de surveillance : 0000001478 Code installation : 001225 Type d'analyse : D1

Code Sise analyse : 00165345 Référence laboratoire : LSE2405-24067 Numéro de prélèvement : 05400165361

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05400165361 - page : 1)

Nancy, le 17 mai 2024

Pour la Directrice Générale,
Le délégué territorial

Joan ORCIER

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)
Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle - 6 rue Notre Dame - CS 70851 - 54011 NANCY Cedex
Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - www.ars.grand-est.sante.fr

80 ANS DE LA LIBERATION DE TUCQUEGNIEUX



Organisé par la Municipalité de TUCQUEGNIEUX
et la Commission Municipale Fêtes et Cérémonies

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024



11 h 00 - Stèle FFI - rue Loris Batignani
Hommage aux résistants assassinés le 05 septembre 1944

En présence des Porte-Drapeaux, de l'Harmonie Municipale de TRIEUX,
avec la participation des élèves de l'Ecole Elémentaire Albert Lebrun.

11 h 30 - Lâcher de ballons avec la participation des enfants des écoles.

12 h 00 - Vin d'Honneur Salle Municipale

12 h 30 - REPAS à la Salle Municipale
animé par le groupe JP MUSIC.



TARIF

17 €/PERSONNE

Menu

LASAGNE
FROMAGE SALADE
DESSERT
Café

Compris 1 boisson/personne

TOUTE LA JOURNEE
DEFILE - BAPTEMES
EXPOSITION (parking salle municipale)

DE VEHICULES MILITAIRES

avec l'aimable participation de
l'association SERGENT DAN VEHICULES,
la Casemate du Grand Lot,
la chenillette UE1,
Mr CAVADA.



IPNS-MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX

SUR RESERVATION UNIQUEMENT
MARDI et JEUDI de 15 h 00 à 17 h 00
en MAIRIE de TUCQUEGNIEUX
Païement à la réservation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
CONTACTER LA MAIRIE
☎ 03 82 21 32 65



UNE ROSE UN ESPOIR

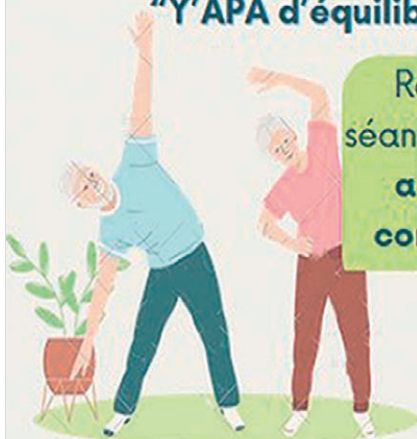
Comme chaque année, la commune de TUCQUEGNIEUX, en collaboration avec le CCAS, a accueilli 265 motards pour le traditionnel déjeuner à la Salle Municipale lors de l'opération «1 Rose, 1 Espoir» le dimanche 28 avril 2024.

L'association «1 Rose, 1 Espoir» remercie le CCAS et la Municipalité de Tucquegnieux pour le repas offert et pour comme à l'accoutumé, l'excellent accueil et l'organisation au top. Grâce à votre action et à celle de tous, la Vallée de l'Orne a pu remettre à la

Ligue contre le Cancer, la somme de 72 027 €; une contribution de plus pour les malades, la recherche, le dépistage. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Activez votre bien-être avec le programme
"Y'APA d'équilibre sans bouger !"



Ce programme de 12 séances incluent une variété d'exercices doux visant à améliorer la force, la flexibilité, l'équilibre et la santé globale.

Rejoignez-nous pour des séances d'activités physiques adaptées spécialement conçues pour les seniors !

Tous les lundis
de 15H00 à 16H30
à la salle Annexe,
rue Amédée Lamoine
54640 TUCQUEGNIEUX

Découvrez le plaisir de bouger ensemble tout en prenant soin de votre santé !
Nos séances sont adaptées à vos besoins pour vous aider à rester actif, en forme et heureux !

**Début des
séances
en Septembre!**

**Tarif : 36€ pour
les 12 séances par
participant***

Pour vous inscrire,
contactez moi par
téléphone au
06 61 34 08 27
ou par mail :
claudiasiegeapa@gmail.com



En collaboration
avec le CCAS de
Tucquegnieux

* Places limitées à
12 participants maximum



DÉCÈS

- ▶ **Andrée, Marcelle LIPPI** décédée le 21 mars 2024
- ▶ **Marie, Angélique, Thérèse JOLIVALT** décédée le 22 mars 2024
- ▶ **Monique POWALKA** décédée le 26 mars 2024
- ▶ **Alain HUSSLER** décédé le 5 avril 2024
- ▶ **Jules, Paul, Pierre NONON** décédé le 21 mai 2024

La Commission Relations Publiques et le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

Ne sont publiés dans cette rubrique que les avis pour lesquels nous avons eu l'autorisation de la famille.

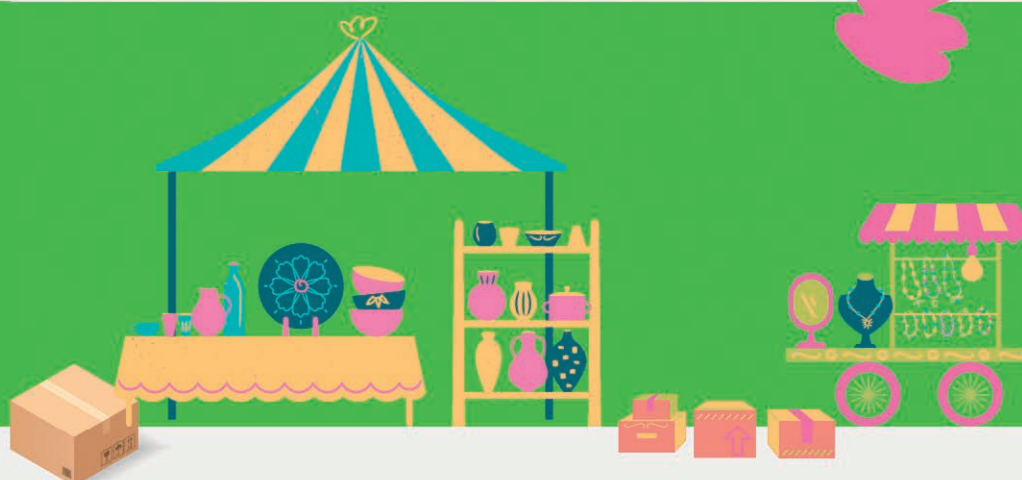


BROCANTE

Tucquegnieux



DIMANCHE 29 SEPTEMBRE



Renseignements et inscriptions
06 86 28 84 35 - 06 33 20 02 85



MAIRIE DE TUCQUEGNEUX

OUVERTURE AU PUBLIC

- ▶ Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
- ▶ Le samedi : 8h30 - 10h30 : uniquement dépôt carte d'identité et passeport
- ▶ Le samedi : 10h30 - 12h : ouverture au public

☎ 03 82 21 32 65 - f Mairie de Tucquegnieux
✉ contact@mairie-tucquegnieux.fr
🌐 www.tucquegnieux.mairie54.fr

RENDEZ-VOUS : Madame le Maire ne prend pas de rendez-vous les mardis après-midi pour les mois de juillet – août, sauf urgence.

C.C.A.S. : fonctionnement période estivale : ▶ **Juillet** : permanence le mardi de 14h à 16h
▶ **Août** : pas de permanence, en cas d'urgence prendre contact avec la mairie.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

TELEDISTRIBUTION

Le réseau POLYMAG devient ORNE THD.

Pour tout renseignement administratif03 82 46 03 11
ou par mail à contact@ornethd.fr.

En cas d'incident technique :03 10 38 39 70

SEAFF

SYNDICAT EAU & ASSAINISSEMENT DE FONTOY VALLEE DE LA FENSCH

33 rue de Metz BP n° 6 - 57650 FONTOY03 82 59 10 10

SIRTOM (ordures ménagères) :03 82 20 22 00

CRW (assainissement) :03 82 21 22 12

CŒUR DU PAYS HAUT (urbanisme) :03 82 21 73 11

AUDUN-LE-ROMAN :03 82 21 59 00

ASSISTANTE SOCIALE : sur RDV au.....03 82 21 92 31

MISSION LOCALE : sur RDV au03 82 46 26 61

TUCQUEGNEUX INFOS - JUIN 2024 - N° 112 - **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** Marianne DELLA NOCE - WAWRZYNIAK - **CONCEPTION ET IMPRESSION** Imprimerie KLEIN **PRÉPARATION/CHOIX DES ARTICLES** Nathalie GULKA, Pierre-Olivier LIEVAIN et la Commission Municipale Relations publiques - Bulletin Municipal - Site Internet - **PHOTOGRAPHIES** Mairie de TUCQUEGNEUX **ADMINISTRATION ET RÉDACTION** Mairie de TUCQUEGNEUX - Dépôt légal n° 504 - Tirage à 1400 exemplaires. Mairie de et à 54640 TUCQUEGNEUX - TÉL. 03 82 21 32 65



LA PAROLE AUX TUCQUENOIS

La parole vous est donnée, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques et suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville.

Coupon à transmettre en Mairie

NOM PRÉNOM

ADRESSE

.....
.....
.....